

Formation projet de soins anticipé (ProSA)

Êtes-vous intéressé-e à soutenir des personnes dans la rédaction de leurs directives anticipées ? Le projet de soins anticipé (ProSA ou en anglais Advance Care Planning) propose aux personnes qui souhaitent établir leurs directives anticipées, une réflexion approfondie sur leurs valeurs et les objectifs thérapeutiques visés.

Nous proposons une formation pour devenir facilitateur/facilitatrice et mener des entretiens avec des personnes intéressées à anticiper leurs décisions de soins et rédiger leurs directives anticipées.



Cette formation, organisée par la Chaire de soins palliatifs gériatriques, la Croix-Rouge vaudoise et en collaboration avec le Réseau Santé Région Lausanne, se base sur un concept de communication qui a été élaboré en Australie, adapté en Allemagne puis à Zurich pour le contexte culturel et juridique suisse. Nous offrons ce cours en collaboration avec l'association ACP Swiss.

La formation est composée de deux modules de 2 jours chacun, avec 15 heures de supervision individuelle pour le 2^e module.

Le premier module, appelé « Cours de base », permet aux participant-e-s de se familiariser au ProSA, d'expliquer en quoi le ProSA consiste et de maîtriser l'entretien visant à explorer les valeurs et préférences de la personne souhaitant rédiger ses directives anticipées.

Le deuxième module, appelé "Facilitatrice"/Facilitateur, permet aux participant-e-s de se familiariser avec différentes situations d'incapacité de discernement et la rédaction des directives anticipées dans ces situations.

La certification implique la participation au cours et la conduite d'une dizaine d'entretiens ProSA entre les journées de cours. La participante documente ces entretiens et reçoit des feedbacks. Des heures de supervision sont également prévues. La participant-e-s peut s'arrêter après le cours de base. Toutefois, le premier module est un prérequis pour le deuxième.

Descriptif du cours

Organisateurs

CHUV
Chaire de soins palliatifs gériatriques
Hôpital Nestlé
Av. Pierre Decker 5
1011 Lausanne
<https://www.chuv.ch/cspg>

Croix-Rouge vaudoise
Rue Beau-Séjour 9-13
Case postale 5683
1002 Lausanne
<https://www.croixrougevaudoise.ch>

Collaboration :
Association ACP Swiss, www.acp-swiss.ch
Réseau Santé Région Lausanne, Mme Lila Devaux.

Responsables de la formation

Daniela Ritzenthaler : daniela.ritzenthaler@chuv.ch
Nicole Poletti : n.poletti@croixrougevaudoise.ch

Structure des cours

COURS DE BASE Projet de soins anticipé (s'appelait « Ambassadeur » auparavant)	<ul style="list-style-type: none">• Informer les personnes intéressées au projet de soins anticipé.• Initier le projet de soins anticipé : documenter les valeurs et attitudes envers la vie et la maladie.• Conseiller pour le choix des représentants thérapeutiques
FACILITATEUR Projet de soins anticipé	<ul style="list-style-type: none">• Aider les personnes à trouver leurs objectifs thérapeutiques.• Si souhaité par la personne, rédiger avec elle les directives anticipées.

Cours de base I : 2 jours de cours, environ 1/2 journée de préparation avant la première journée de cours, mener 5 entretiens des valeurs et les documenter, supervision.

Cours d'approfondissent, certificat comme Facilitateur/-trice projet de soins anticipé II : 2 jours de cours et 15 heures de supervision.

Cours de base en projet de soins anticipé

Lieu du cours	Centre de formation de la Croix-Rouge vaudoise, Rue Beau-Séjour 9-13, Lausanne
Durée	½ journée de préparation en prévision du cours 2 jours de cours, 09:00 - 17:00
Prix	CHF 1'300.- (y compris les locaux, les acteurs-partenaires, les documents de cours)
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels avec formation tertiaire ou jugé équivalent, travaillant dans le domaine des soins, médical ou social pouvant attester d'une expérience dans la communication patient-soignant et recherchant des outils pour anticiper les décisions de santé de ses clients dans différents rôles (comme futur -e facilitateur/-trice, comme responsable d'unité ou de service, médecin, etc.). • Personnes qui sont à l'aise avec leurs gestions émotionnelles pour pouvoir mener les entretiens ProSA de manière adéquate
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Être en mesure d'expliquer ce qu'est une directive anticipée, le ProSA, ainsi que leurs bases éthiques et juridiques. • Savoir parler du ProSA à des personnes intéressées ou pour qui une anticipation en lien avec la santé pourrait être bénéfique • Connaître les techniques d'entretien qui peuvent structurer les entretiens ProSA et être en mesure de s'engager dans un processus de décision partagée avec une personne et son/ses proche/s • Savoir expliquer les aspects importants pour le choix d'un représentant thérapeutique • Savoir mener le premier entretien des valeurs • Être capable de documenter l'entretien des valeurs et savoir analyser leurs impacts sur les objectifs thérapeutiques
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Bases juridiques et éthiques des directives anticipées et du ProSA • Définition du projet de soins anticipé et différences avec les directives anticipées classiques • Décision partagée et autonomie relationnelle dans le ProSA • Communication pour initier un entretien sur le ProSA en impliquant le patient et son/ses proche/s • Le premier entretien ou les entretiens de valeurs : théorie et pratique • Identification du représentant thérapeutique • Mener des entretiens sur la base des entretiens de valeurs, les documenter et réfléchir de manière critique sur cette pratique • Supervision de la pratique d'entretien

Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations orales • Ateliers de résolutions de cas pratiques (problem based learning) • Travaux et échanges de groupes • Exercices pratiques : entretiens avec des acteurs-partenaires • Supervision entre les journées de cours (1 à 2 heures)
Intervenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Dre Daniela Ritzenthaler, formatrice ProSA certifiée, éthicienne clinique et formatrice d'adultes, Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV • Nicole Poletti, formatrice ProSA certifiée, infirmière spécialisée en soins palliatifs, formatrice d'adultes, Croix-Rouge vaudoise • Pr Ralf Jox, médecin chef, Directeur de la Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV. • Dre Eve Rubli Truchard, médecin associée, Directeur de la Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV. • Irène Stuby, formatrice ProSA certifiée, infirmière spécialisée et infirmière responsable de la filière soins palliatifs du Réseau Santé Haut Léman (RSHL) • Dre Francesca Bosisio, psychologue, chargée de missions stratégiques, Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV
Dates	<p>Volée 1 : 13.4.2021 ; 27.4.2021</p> <p>Volée 2 : 24.8.2021 ; 7.9.2021</p>
Inscription	formation@croixrougevaudoise.ch
Attestation "Cours de base en projet de soins anticipé"	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux deux jours de cours exigé • Avoir mené, documenté et analysé 5 entretiens de valeurs • Evaluation positive d'une formatrice certifiée

Cours d'approfondissement "Facilitateur / -trice du projet de soins anticipé"

Lieu du cours	Centre de formation de la Croix-Rouge vaudoise
Durée	<ul style="list-style-type: none"> - 2 jours de cours, 09:00 - 17:00 - 15 heures de supervision individuelle et en groupe - Mener et documenter aux moins 5 entretiens ProSA complets et les mettre à disposition des chargées de cours pour une supervision individuelle.
Prix	CHF 1'800.- (y compris les locaux, les acteurs-partenaires, les documents de cours, la supervision et certification)
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la santé ayant suivi le cours de base ProSA, pouvant attester d'une expérience dans le domaine du conseil et de la décision partagée et ayant un savoir approfondi dans le domaine des soins/médical pour pouvoir accompagner les personnes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir planifier, mener et documenter des entretiens ProSA • Pouvoir nommer et expliquer aux personnes intéressées les éléments principaux concernant des entretiens ProSA • Savoir explorer les préférences et la volonté de la personne ; les traduire sous la forme de directives anticipées si souhaité • Être en mesure d'expliquer les traitements sur lesquels la personne peut se déterminer • Connaître les aides à la décision et le principe de la médecine basée sur l'évidence scientifique • Savoir accompagner les personnes lors de la rédaction des directives anticipées adaptées aux différentes situations d'incapacité de discernement • Favoriser l'autonomie individuelle et relationnelle des personnes • Connaître les enjeux médicaux de la mise en œuvre des directives anticipées et en tenir compte en établissant ces directives anticipées avec les personnes.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Comment favoriser l'autonomie des patients et comment accompagner un processus de "shared decision making" • Collaboration avec les représentants thérapeutiques et les médecins. • Rôle de l'indication médicale • Simulation d'entretien : entraînement avec des patients et feedback • Les formulaires et documents des directives anticipées liés à la formation • Les documents d'aides à la décision

	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation des directives anticipées « Ordres médicaux en cas d'urgence », "incapacité de discernement de durée indéterminée" et "incapacité de discernement durable" • Supervision par les responsables de cours
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations orales • Ateliers de résolutions de cas pratiques (problem based learning) • Travaux et échanges de groupes • Partage des expériences dans la pratique professionnelle • Exercices pratiques : entretiens avec des acteurs-partenaires • Supervision entre les journées de cours
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Dre Daniela Ritzenthaler, éthicienne clinique et formatrice des adultes, facilitatrice ProSA certifiée, Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV • Nicole Poletti, Croix-Rouge vaudoise, facilitatrice ProSA certifiée, formatrice d'adultes, infirmière spécialisée en soins palliatifs • Pr Ralf Jox, médecin chef, Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV. • Dre Eve Rubli Truchard, médecin associée, Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV. • Irène Stuby, infirmière spécialisée et infirmière responsable de la filière soins palliatifs du Réseau Santé Haut Léman (RSHL), facilitatrice ProSA certifiée • Dre Francesca Bosisio, psychologue, chargée de missions stratégiques, Chaire de soins palliatifs gériatriques, CHUV.
Dates	<p>Volée 1 : 4.5.2021 et 1.6.2021 (supervision : 1.7.2021) Volée 2 : 20.10.2021 et 24.11.2021 (supervision : 9.12.2021)</p>
Inscription	<p>formation@croixrougevaudoise.ch</p>
Certification "Facilitatrice projet de soins anticipé"	<ul style="list-style-type: none"> • Présence aux deux jours de cours • Au moins 5 entretiens de ProSA réalisés et documentés • Répondre aux critères de certification • Supervision finale par une facilitatrice certifiée